

LES PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU C.G.O.S EN 2025



En 2025, le C.G.O.S a perçu **550 368 647** euros de contributions de la part des établissements adhérents. **85 %** de ce montant a été redistribué en action sociale aux agents et retraités.

671 398 agents en activité ont bénéficié au moins une fois d'une action ou d'une prestation, ce qui représente un **taux d'impact de 65,8 %**.

Avec les retraités, ce sont plus de **760 300** personnes qui ont bénéficié du C.G.O.S en 2025.

Les dépenses d'action sociale se répartissent en 5 grands thèmes

7,9 % RETRAITE

Départ à la retraite : 34 970 465 €
Prestation spécifique aux retraités : 2 142 170 €

25,6 % LOISIRS & VACANCES

Billetterie, activités culturelles et loisirs : 19 996 507 €
Sports-loisirs-culture : 14 314 015 €
Titres Culture : 12 201 755 €
Chèques-vacances : 12 591 220 €
Prestations Vacances : 31 908 438 €
Séjours du Catalogue vacances : 29 016 445 €

0,05 % ACTIONS COLLECTIVES

Aides aux actions sociales collectives : 253 330 €



30,1 % ENFANTS

Scolarité : 93 961 496 €
Naissance et adoption : 4 730 385 €
Noël des enfants : 6 536 115 €
Centre de loisirs et accueil périscolaire : 10 377 725 €
Cesu Garde d'enfants : 25 653 310 €

36,4 % PROTECTION

Aide sociale aux agents en situation de maladie : 147 460 170 €
Aides exceptionnelles (difficultés) : 6 477 655 €
Congés de Présence Parentale et de Solidarité Familiale : 2 461 040 €
Enfant en situation de handicap : 11 246 375 €
Décès : 3 142 844 €
Renseignements juridiques : 261 650 €

De plus, 27,2 M€ d'aides remboursables ont été attribués aux agents, dont 15,1 M€ pour le logement (aides FSL).



30,1%

ENFANTS

Les **prestations Études-éducation-formation**, dont l'objet est de participer aux dépenses concernant la scolarité, la formation et les activités périscolaires des enfants, représentent un montant total versé de 94 M€.

Les autres prestations destinées aux enfants sont : **Cesu Garde d'enfants** (25,7 M€), **Centre de loisirs et accueil périscolaire** (10,4 M€), **Noël des enfants** (6,5 M€) et **Naissance-adoption** (4,7 M€).



25,6%

LOISIRS ET VACANCES

Le C.G.O.S a consacré 73,5 M€ afin de favoriser le départ en vacances des agents et retraités : **séjours du catalogue vacances** (29 M€), **prestations Vacances** pour adultes & famille et enfants & adolescents (31,9 M€), **Chèques-vacances** (12,6 M€).

D'autre part, la **Billetterie** et les **activités culturelles et de loisirs** ont représenté 20 M€ et les **Titres culture** 12,2 M€. La prestation **Sports-loisirs-culture** a représenté 14,3 M€.



36,4%

PROTECTION

La prestation Maladie, désormais nommée **Aide sociale aux agents en situation de maladie**, a baissé en 2025 avec un budget de 147,5 M€.

Les autres prestations consacrées à la protection des agents et retraités sont : **les aides exceptionnelles pour difficultés financières** (6,5 M€), les prestations **Congés de présence parentale et de solidarité familiale** (2,5 M€), **Enfant en situation de handicap** (11,2 M€), **Décès** (3,1 M€) et les **renseignements juridiques** (0,26 M€).



7,9%

RETRAITE

En 2025, le budget accordé à la prestation **Départ à la retraite** représente 35 M€.

Afin d'aider les retraités les plus modestes, 2,1 M€ leur ont été versés grâce à la **prestation régionale spécifique**.



0,05%

ACTIONS COLLECTIVES

Afin d'accompagner les établissements dans leurs projets collectifs, 253 330 € d'**Aides aux actions sociales collectives** ont été versés dans les régions proposant cette prestation.

